Ecrit par Echo du Mardi le 30 octobre 2023

Puget-sur-Durance : les dates des élections municipales partielles

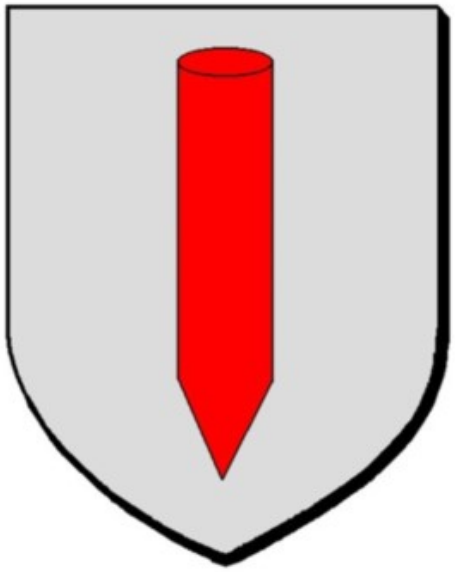

Suite de la démission de cinq conseillers municipaux, l'organisation d'une élection partielle complémentaire a été rendue nécessaire. En effet, avec ces départs, le conseil municipal de la commune de Puget-sur-Durance, composé de 15 sièges, a perdu le tiers de ses membres.

Aussi, Christine Hacques, la sous-préfète d'Apt va convoquer les électeurs de la commune afin de pourvoir les sièges vacants. Le premier tour du scrutin aura lieu le dimanche 26 novembre 2023. Le scrutin sera ouvert à 8 h et clos à 18 h. Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le dimanche 3 décembre 2023.

Les déclarations de candidature sont obligatoires pour le 1er tour de scrutin. Elles seront reçues en sous-préfecture d'Apt :

Pour le 1er tour :
• du lundi 6 novembre 2023 au mercredi 8 novembre 2023 de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
• le jeudi 9 novembre 2023 de 9h à 11 h 30 et de 14h à 18h

Pour le second tour :

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 30 octobre 2023

• du lundi 27 novembre 2023 de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
• le mardi 28 novembre 2023 de 9h à 11h30 et de 14h à 18h

Les déclarations de candidature seront effectuées sur un imprimé cerfa n°14996*03 téléchargeable sur le site service-public.fr/démarches.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats sont invités à contacter la sous-préfecture d'Apt au 04 90 04 38 11.

L.G.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !